

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

– Séance du 26 juin 2025 –

Envoyé en préfecture le 30/06/2025
Reçu en préfecture le 30/06/2025
Publié le 01/07/2025
ID : 081-248100497-20250626-2025DEL35-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin, à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 18 juin 2025	Présent(e)s : Délégué(e)s titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., THOMAS G., LAVAL-BARBANCE G., GOMEZ G., GUIBELIN A., CHAZOTTES F., VERGNES N., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., ALMAYRAC J.J., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., PASTUREL., TARROUX H., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A. et CRAYSSAC C.. Délégué(e)s suppléant(e)s : M. COUGOUREUX R..
Date d'affichage : 18 juin 2025	Absent(e)s ayant donné pouvoir : Mmes FABRE D. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.), DELPERIE L. (pouvoir à M. RIVA C.), FRAYSSINET E. (pouvoir à Mme DEYMIE C.), SOLIER H. (pouvoir à M. TREMOLIERES A.), MM. MIOT B. (pouvoir à M. TARROUX H.), LAGALY J.P. (pouvoir à M. PASTUREL N.) et BENEDET J.P. (pouvoir à M. ANDREOLLO B.).
Nombre de délégués en exercice : 34	Absent(e)s : Mmes CAMPAGNARO M.C., ROBERT C., MM. NEGRE D. et IMBERT J.. Secrétaire de séance : M. TREMOLIERES Alain.

DEL 2025/35 : Création d'un emploi permanent de Rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps non complet (31 h/semaine) avec effet au 1^{er} juillet 2025.

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que la Communauté de Communes Val 81 a créé un emploi permanent de Rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps non complet (29 h/semaine). Il indique que cet emploi est pourvu par un agent dont les principales missions sont : la gestion des services comptabilité et finances, la préparation et le suivi des budgets de la Collectivité, la réalisation de la paie et la gestion administrative du personnel.

Compte tenu de l'évolution des tâches assurées par cet agent, du fait notamment de la prise de nouvelles compétences ces dernières années, Monsieur le Président expose qu'il conviendrait d'augmenter la durée hebdomadaire du poste de 2 heures. Il propose en conséquence de créer un emploi permanent de Rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps non complet (31 h/semaine) avec effet au 1^{er} juillet 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve cette proposition. Il autorise en conséquence Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents à intervenir concernant ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Guy GAVALDA.



Le Secrétaire de séance,

Alain TREMOLIERES.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Alain Tremolieres', written over a circular stamp that is partially obscured by the signature.